



## **RECRUTEMENT D'ANIMATEURS-TRICES POUR NOS SÉJOURS**

Chaque année, le CJLg recrute des animateurs-trices pour encadrer les enfants durant les séjours de vacances qu'il organise lors de chaque congé scolaire. Pour en savoir plus sur notre projet, rendez-vous sur notre site [www.cjlg.be/vacances/](http://www.cjlg.be/vacances/)

### **PROFIL**

- Avoir minimum 17 ans
- Être animateur-trice breveté-e (ou assimilé-e-s) ou en cours de formation

Remarque : Si le domaine de l'animation t'intéresse mais que tu n'as aucune qualification en la matière, sache que le CJLg est un des opérateurs qui organisent la formation d'animateur-trice menant au brevet officiel homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles (plus d'infos sur [www.cjlg.be/formation-animation/](http://www.cjlg.be/formation-animation/)).

### **TÂCHES**

- Créer et animer des activités variées et adaptées aux enfants
- Être référent-e d'une chambre d'enfants (prendre en charge les couchers, les douches, etc.)
- Encadrer les moments de vie quotidienne (repas, temps libres, etc.)
- Aider à la bonne tenue des locaux (balayer, ranger le matériel, débarrasser les tables, etc.)
- Prendre part aux réunions de préparation et d'évaluation du séjour

### **QUALITÉS REQUISES**

- Avoir le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative
- Être créatif-ve
- Être dynamique et prêt-e à s'investir au maximum tout au long du séjour
- Savoir se montrer disponible et à l'écoute des enfants

### **DATES ET LIEUX**

Bohan : du 1 au 12 juillet 2020

Chevetogne 1 : du 17 au 26 juillet 2020

Chevetogne 2 : du 14 au 23 août 2020

De Haan 1 : du 1 au 8 août 2020

De Haan 2 : du 8 au 14 août 2020

Remarque : Nos vacances se déroulent en résidentiel, c'est-à-dire qu'enfants et encadrant-e-s logent sur place toute la durée du séjour.

### **RÉMUNÉRATION**

Le CJLg engage sous contrat de volontaire défrayé : tu es rémunéré-e 30€/jour + logé-e et nourri-e gratuitement.

### **CONTACT**

Envoie ton CV et une lettre de motivation à Manon Dubois – [projets@cjlg.be](mailto:projets@cjlg.be)